



**POUR UN MONDE PLUS
JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE,
NE MASQUONS PAS NOS
COLLERES !**

**Le 4 février 2021 tous en grève
et en mobilisation**

Celles et ceux qui sont indispensables dans cette société et qui, dans la crise l'ont maintenu à bout de bras ne doivent pas payer les pots cassés d'un système économique à bout de souffle !

Tout est une question de choix !

C'est pourquoi **la CGT propose des solutions concrètes et immédiates :**

- **L'arrêt de tous les plans de suppressions** d'emploi en cours ;
- **La conditionnalité de toutes les aides publiques** au maintien ou à la création d'emplois ;
- **La suppression des dividendes** versés aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020, **(60 milliards d'euros)** ;
- **Le développement des services publics** par la création de 500 000 emplois dans la Fonction publique, notamment dans la santé et l'action sociale ;
- **La réduction du temps de travail à 32 heures** sans perte de salaire pour travailler moins, mieux, toutes et tous ;
- **Une autre réforme de l'assurance chômage** avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris pour les jeunes en recherche du premier emploi ;
- **Une sécurité sociale professionnelle** permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie au travail ;
- **Une revalorisation des salaires** sur la base d'un Smic à 1800 euros brut et des pensions ;
- **La retraite pour toutes et tous à 60 ans.**



La grande majorité des entreprises a saisi l'opportunité d'une baisse temporaire d'activité pour restructurer et accroître le niveau de productivité au moment de la reprise.



Elles en ont profité pour supprimer des dizaines de milliers d'emplois précaires ou CDI.

Pourtant ici, comme ailleurs les salariés se sont mobilisé !



Dans la santé, pour empêcher la **fermeture de lits d'hôpitaux qui n'ont pas cessé** malgré la pandémie et demander l'amélioration de leurs conditions de travail

Beaune, Seurre, Nuits, Arnay-le-Duc, Saint Jean de Losne...
Comme dans toute la France,
Le 16 juin 2020, les **hospitaliers étaient en grève.**



Chez Delanchy, Beaune, **en 2 heures de débrayage**, de tout le personnel, les salariés obtiennent le versement de la prime « Macron » pour tous les salariés, le 11 juin 2020.

Chez Aldi Marché où les salariés se sont mobilisé le 17 décembre 2020 pour les salaires **et ont obtenu** l'amélioration des conditions de travail, la juste distribution des primes, la renégociation de leurs accords d'entreprises.



Rassemblement le 4 février 2021 au rond point sortie de Beaune route de Dijon 11H